

PROCÈS-VERBAL DE LA RÉUNION RÉGULIÈRE
du Conseil municipal tenue le 17 janvier 2006 à 19h30
VILLE DE SAINT-QUENTIN

PRÉSENT-E-S: Le Maire Robert Beaulieu, les conseillers-ères Rita Gagnon, Nicole Somers, Jean-Guy Beaulieu, Rodrigue Levesque et Gilles Quimper.

AUSSI PRÉSENT-ES: Suzanne Coulombe, Directrice générale/Greffière; Roger Cyr, Directeur des finances et opérations, Linda Borris, secrétaire-réceptionniste et une personne de l'assistance.

Le Maire appelle l'assemblée à l'ordre et récite une prière.

AUDITION DE PÉTITION, MÉMOIRES, PRÉSENTATIONS ET INTERVENTIONS AU CONSEIL

Une citoyenne questionne sur la facture d'achat d'articles en bois à l'effigie de la Ville. Le Maire informe qu'il s'agit d'articles promotionnels donnés en cadeau lors d'événements spéciaux.

RÉSOLUTION 2006-1

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Gilles Quimper, que **l'ordre du jour** soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-2

Il est proposé par le conseiller Rodrigue Levesque et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que le **procès-verbal de la réunion régulière du 13 décembre 2005**, soit adopté tel que présenté. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-3

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, que les **factures du mois de décembre 2005** des comptes ci-dessous soient approuvées telles que présentées.

Compte général	94 618,51\$	
Salaires de décembre 2005	43 771,10\$	
Compte eau et égout	<u>14 785,33\$</u>	
Total payé en décembre 2005	153 174,94\$	VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-4

Il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que les **procès-verbaux des réunions du Conseil des 13 décembre 2005 et 20 décembre 2005**, soient reçus tels que présentés. VOTE UNANIME.

AFFAIRES DÉCOULANT DE LA RÉUNION DU CONSEIL DU 13 DÉCEMBRE 2005

RÉSOLUTION 2006-5

Il est proposé par le conseiller Gilles Quimper et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que la **facture de Mme Noreen Richard** en vue de l'achat **d'articles en bois à l'effigie de la Ville**, au coût de **504,00\$, taxe comprise**, soit acquittée. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-6

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'un **rapport de commentaires** soit adressé à la **Commission sur la délimitation des circonscriptions électorales et la représentativité** en vue de l'audience publique du 11 janvier 2006 à Grand-Sault. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-7

Il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Rita Gagnon, qu'une **demande soit envoyée à la Fédération canadienne de l'arbre** en vue d'obtenir des fonds pour la **plantation d'arbres et arbustes au Centre touristique de l'ancienne gare**, par l'entremise du projet *Ma rue, mes arbres*. VOTE UNANIME.

AFFAIRES NOUVELLES

M. Roger Cyr, Directeur des finances et opérations présente le résumé de l'analyse budgétaire 2006 pour le fonds d'exploitation général et pour le service d'eau et égout.

RÉSOLUTION 2006-8

En vertu de l'article 87 de la Loi sur les municipalités, il est proposé par la conseillère Nicole Somers et appuyé du conseiller Rodrigue Levesque, que le **budget du fonds d'exploitation général 2006** au montant de 1 819 132,00\$ - incluant le mandat de la Municipalité de 1 229 725,00\$ - soit approuvé et que le **taux d'imposition soit maintenu à 1,30\$ du 100,00\$ d'évaluation**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-9

Il est proposé par la conseillère Rita Gagnon et appuyé du conseiller Gilles Quimper, que le **budget d'exploitation du service d'eau et égout 2006** au montant de 491 100,00\$ - incluant les frais aux usagers de 467 000,00\$ - soit approuvé en vertu de l'article 189 (4) de la Loi sur les municipalités, **maintenant ainsi le taux de base à 320,00\$ par unité familiale**. VOTE UNANIME.

RÉSOLUTION 2006-10

En vertu de l'article 4(a) de l'arrêté no 16 des taux et frais pour l'eau et l'égout de la Ville de Saint-Quentin, il est proposé par le conseiller Jean-Guy Beaulieu et appuyé de la conseillère Nicole Somers, qu'aucun taux d'escompte ne soit accordé aux utilisateurs **du service d'eau et égout sur la facture de l'année 2006**. VOTE UNANIME.

AJOURNEMENT

Il est proposé que la réunion régulière soit ajournée à 20h12

Suzanne Coulombe, Greffière

Robert Beaulieu, Maire